

RCS : BELFORT
Code greffe : 9001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00025
Numéro SIREN : 380 182 188
Nom ou dénomination : M.C.H. AUDITEURS

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2024 sous le numéro de dépôt 400

Désignation de l'entreprise : SAS MCH AUDITEURS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise : 38 T TER FBG DE MONTBELIARD		Durée de l'exercice précédent *		12	
Numéro SIRET *		3 8 0 1 8 2 1 8 8 0 0 0 1 7		Néant ☐	
		Exercice N, clos le, 30062023		N-1 30062022	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
				Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement*	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	4 718
		Fonds commercial (1)	AH	AI	287 933
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	34 409
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	156 690
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés		BD	BE		
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières *		BH	BI	75 000	
TOTAL (II)		BJ	BK	558 749	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	3 102
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	245 352
		Autres créances (3)	BZ	CA	8 207
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
		Disponibilités	CF	CG	105 594
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	10 312
TOTAL (III)		CJ	CK	369 466	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	928 215	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	75 000	
Clause de réserve de propriété: *		Stocks :	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Immobilisations :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SAS MCH AUDITEURS				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 150 000)	DA	150 000	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	15 000	15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	372 722	361 002	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	126 256	121 721	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	663 978	647 722	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	38 804	56 483	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	75 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 715	48 457	
	Dettes fiscales et sociales	DY	84 605	89 870	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	7 119		
	Autres dettes	EA			
	Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC	245 243	194 810		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	909 221	842 532		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	221 899	155 980	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Total du bilan avant répartition : 909 221,01

Résultat : 126 255,96

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/06/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : Ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.
- Stocks de travaux en cours à la clôture; ils sont estimés selon le pourcentage d'avancement des travaux appliqué au prix de vente.

En cas de changements de méthode, ceux-ci ont été établis en conformité avec le PCG 2014 règlement ANC N° 2014-03 qui remplace le règlement CRC N° 99-03.

Les comptes ont été arrêtés à la date du 12 septembre 2023.

Etat des créances :

	Montant Brut	à 1 an au plus	à plus d'1an
Actif immobilisé....	75 000	75 000	
Actif circulant & Charges d'avance...	263 872	263 872	
TOTAL ...	338 872	338 872	

Produits à recevoir inclus dans les postes au bilan : Voir détail figurant sur annexe - 6.11

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Charges à répartir : Non applicable

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital Social : actions ou parts sociales

	Nombre	Val.Nominale
Titres début d'exercice.....	2 500	60
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres fin d'exercice.....	2 500	60

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Prov. réglementées				
Prov.p.risq.& charges				
Prov.p.dépréciation				
TOTAL				

5 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes :

	Mont.Brut	A 1 an au +	+1 an -5ans	A + de 5 ans
Etablissement de crédit	38 804	15 460	23 344	
Dettes financ. diverses				
Fournisseurs	39 715	39 715		
Dettes fiscales et sociales	84 605	84 605		
Dettes / immobilisations	7 119	7 119		
Autres dettes	75 000	75 000		
Produits const. d'av.				
TOTAL	245 243	221 899	23 344	

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières	:
Fournisseurs	:
Autres dettes	:

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts & dettes établ. de crédit	:	
Fournisseurs	:	30 951
Dettes fiscales et sociales	:	19 976
Autres dettes	:	

Produits constatés d'avances : Voir détail figurant sur annexe 6.11

6 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaire : Ce détail figure dans le compte de résultat.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	162 984	36 496	126 488
Résultat exceptionnel et Participations	-232		-232
Résultat comptable	162 752	36 496	126 256

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires :

Résultat de l'exercice	:	126 256
Impôts sur les bénéfices	:	36 496
 Résultat courant avant impôts	:	 162 752
Variation des provisions réglementées	:	
 Résultat avant impôts, hors évaluations fiscales dérogatoires	:	 162 752

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts : Non applicable

	<u>Montant</u>	<u>Impôts</u>
Accroissements :		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements :		
Provisions non déductibles de l'année de leur comptabilisation		

Total des déficits d'exploitation reportables
Total des amortissements différés
Total des moins-values à long terme

6 - AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants : Non applicable

Effectif moyen :

	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition
Cadres.....	2	
Agents de maîtrise et techniciens.....		
Employés.....	1	
Ouvriers.....		
TOTAL	3	

Identité société-mère consolidant les comptes de la société : Non applicable

Engagements donnés : Non recensé

Dettes garanties par des sûretés réelles : Non applicable

30/06/2023

Total des Produits à recevoir		12 984
Autres créances clients		12 984
CLIENTS FACT.A ETABLIR	12 984	
Total des Charges à payer		50 927
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		30 951
FOURNIS.FACT.NON PARVENUES	30 951	
Dettes fiscales et sociales		19 976
CONGES A PAYER	10 705	
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	5 764	
ORG.SOC CH/CONGES A PAYER	3 507	
Produits constatés d'avance		
Charges constatées d'avance		10 312
Charges constatées d'avance - Exploitation		10 312
CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	10 312	



COMPTES ANNUELS

Copie certifiée conforme par la Présidente

M.C.H. AUDITEURS
Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 38 ter faubourg de Montbéliard,
90000 BELFORT
380 182 188 RCS BELFORT

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 DECEMBRE 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 126 255,96 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	126 255,96 euros
A titre de dividendes	100 000,00 euros
Soit 40,00 euros par action	
Le solde	26 255,96 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 398 978,11 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social au plus tard le 31 mars 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%.

Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune).

La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos **le 30 juin 2020 :**

- 100 000,00 euros, soit 40,00 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

• Exercice clos **le 30 juin 2021 :**

- 106 000,00 euros, soit 42,40 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 106 000,00 euros

Exercice clos **le 30 juin 2022 :**

- 110 000,00 euros, soit 44,00 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 110 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

La Société FINANCIERE AGILANCE

